



Groupe



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

JUIN 2010

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

OBJET : Rapports des commissaires aux comptes.

Etats financiers consolidés - exercice clos le 31 Décembre 2009.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la « Société Tunisienne de Banque – STB » et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du groupe STB arrêtés au 31 Décembre 2009.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis, le 03 Juin 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA

S O M M A I R E

I. RAPPORTS

- Rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2009

II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2009

- Bilan consolidé
- Etat des engagements hors bilan consolidé
- Etat de résultat consolidé
- Etat de flux de trésorerie consolidé
- Notes aux états financiers consolidés

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe de la « Société Tunisienne de Banque - STB » arrêtés au 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport.

I - Opinion sur les états financiers consolidés

1. Nous avons audité les états financiers consolidés du groupe de la « Société Tunisienne de Banque » arrêtés au 31 Décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie ainsi qu'aux termes de référence pour l'audit des comptes objet de la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 Juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Courant l'exercice 2009, la Banque a procédé à la reconstitution des échéances de l'emprunt BAD VI au titre de l'année 2009 et ce à hauteur de 17 933 Mille Dinars. Cet emprunt a été affecté en 2003 pour la couverture des risques pour un montant total de 149 000 Mille Dinars. Au 31 Décembre 2009, l'encours de l'emprunt BAD VI restant à reconstituer s'élève à 53.745 Mille Dinars.
4. Dans le cadre de notre audit de la société mère, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne applicables aux opérations de la banque y compris celles relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler des insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la banque. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne et notre rapport sur l'évaluation des risques de la société mère et qui font partie intégrante du présent rapport, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle interne, du système d'information et de sécurités informatiques.

Il est à signaler que la banque a acquis courant l'exercice 2009 un noyau d'un système d'information dont les travaux préalables de mise en place sont engagés.

A ce titre, certains comptes de correspondants, d'actifs et de passifs de la société mère comportent des suspens antérieurs non encore apurés, pour lesquels la Banque a entamé un travail d'analyse et de justification ce qui a permis de réduire le nombre de ces suspens. Ces travaux étant en cours, à la clôture de l'exercice 2009, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné. En outre, certains comptes d'actifs et de passifs, dont, notamment, des comptes relatifs aux produits perçus d'avance sur les crédits à la clientèle ne sont pas justifiés à la date d'arrêté des états financiers. En outre, la société mère a accordé à la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) depuis sa création une ligne de crédit sous forme de compte courant associé qui a servi au financement de l'acquisition des créances dont le solde a atteint au 31 Décembre 2009 un montant de 123,817 Millions de Dinars.

Le recouvrement de cette créance est tributaire des résultats des actions de recouvrement engagées par la STRC et de la réalisation des garanties transférées. Il est à noter que durant cette période la STRC a recouvré un montant global de créances cédées d'environ 101 Millions de Dinars.

Par ailleurs, certaines valeurs de garanties ont été retenues par la société sans procéder à un inventaire exhaustif de ces garanties et sans être appuyées par des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.

La société mère a effectué, au cours de l'exercice 2009, un inventaire physique de ses immobilisations. Cependant, les travaux de rapprochement des résultats de cet inventaire avec les soldes comptables des immobilisations sont en cours.

5. Comme il est détaillé dans les notes aux états financiers, nous n'avons pas reçu les états financiers de certaines sociétés figurant dans le périmètre de consolidation. Nous n'avons pas également reçu les rapports des commissaires aux comptes de certaines sociétés figurant dans le périmètre de consolidation. En outre, nous avons identifié certains écarts entre les états financiers communiqués et les liasses de consolidations correspondantes.
6. Comme indiqué dans les notes aux états financiers, trois sociétés du groupe n'ont pas fait l'objet de consolidation pour non communication des documents dont la société SED SOUSSE qui a été intégrée dans les états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Par ailleurs, comme indiqué dans les notes aux états financiers, plusieurs entreprises devront figurer dans le périmètre de consolidation, ont été exclues de ce périmètre pour divers motifs, dont notamment l'existence de procédure de liquidation, ou de procédures collectives ou qui sont en cours de cession. Certaines d'entre elles ne devraient pas être exclues du périmètre, conformément aux normes comptables en vigueur.

7. La vérification des écritures d'élimination et d'homogénéisation a permis de relever les observations suivantes :
 - Les éliminations des écritures réciproques ont été effectuées par rapport aux données disponibles chez la société mère. Ces données sont issues des liasses de consolidation préparées par les sociétés du groupe sur la base des états financiers provisoires et qui ne sont pas validées par leurs commissaires aux comptes.
 - Le traitement des créances vendues par la STB à sa filiale la STRC a été traduit uniquement par l'élimination du compte courant associé. Les créances telles qu'elles figurent au niveau des comptes de la STRC ont été intégrées au niveau des états financiers consolidés. Aucun retraitement d'homogénéisation n'a été effectué.

8. Le traitement des écarts de première consolidation s'est limité aux sociétés consolidées par mise en équivalence. Nous n'avons pas pu déterminer l'impact de ce traitement sur les sociétés consolidés par intégration globale en l'absence des données nécessaires.

9. Les états financiers de l'exercice 2008, n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'effet de la consolidation en 2009 des sociétés AFRIQUE SOUSSE, S.E.D THALASSA HOTEL, LELLA HADRIA, l'UNION TUNISIENNE DES BANQUES, CYCLAMENS, et SONI BANK. Il est à signaler que ces sociétés font déjà partie du périmètre de consolidation en 2008 mais qui n'ont pas été consolidés pour absence des données y relatives.

10. Compte tenu de ce qui précède et sous réserve des points 4 à 19 ci-dessus mentionnés, les états financiers consolidés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe de la « Société Tunisienne de Banque » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II - Vérifications spécifiques

8. En dehors des éléments ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe au cours de l'exercice 2009.

Tunis, le 03 Juin 2010

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA

II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31/12/2009

Groupe S.T.B

BILAN CONSOLIDE			
Arrêté au 31 Décembre 2009			
(Unité : en milliers de dinars)			
	<u>Notes</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		120 823	161 940
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2.1.1	284 087	(*) 279 697
Créances sur la clientèle	2.1.2	4 727 911	(*) 4 425 219
Portefeuille titres commercial	2.2	100 328	98 486
Portefeuille d'investissement		121 582	127 509
Titres mis en équivalence	2.3	38 108	10 543
GOODWILL		1 421	-6
Valeurs immobilisées		99 654	94 639
Actif d'impôt différé		2 315	1 582
Autres actifs	2.1.3	491 723	(*) 593 931
TOTAL ACTIF		5 987 951	(*) 5 793 540
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		651	904
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2.1.4	172 551	(*) 75 750
Dépôts et avoirs de la clientèle	2.1.5	4 291 679	(*) 4 010 775
Emprunts et ressources spéciales		439 589	451 907
Passif d'impôt différé		15 036	4 606
Autres passifs	2.1.6	561 073	(*) 744 775
Total Passif		5 480 579	(*) 5 288 717
Intérêts Minoritaires		2.4	8 273
Intérêts Minoritaires		8 273	7 190
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		124 300	124 300
Réserves consolidées	2.5	343 791	346 851
Actions propres		-661	0
Résultat Consolidé	2.5	31 670	26 482
Total Capitaux Propres		499 099	497 633
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		5 987 951	(*) 5 793 540

(*) Les chiffres de la situation au 31/12/2008 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

Groupe S.T.B

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 Décembre 2009

(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données		1 255 237	950 070
Crédits documentaires		432 960	297 205
Actifs donnés en garantie		0	0
_ TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 688 197	1 247 275
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés		224 388	191 887
Engagements sur titres		5 568	3 773
_ TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		229 957	195 660
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Engagements de financement reçus		0	0
Garanties reçues	2.1.7	1 015 971	(*) 766 006
_ TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 015 971	(*) 766 006

(*) Les chiffres de la situation au 31/12/2008 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

Groupe S.T.B

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2009
(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Notes</i>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés		318 228	310 709
Commissions (en produits)		54 941	48 975
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		21 701	19 502
Revenus du portefeuille d'investissement		7 884	5 766
Total Produits d'Exploitation Bancaire		402 755	384 952
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées		-154 369	-158 888
Commissions encourues		-3 601	-3 427
Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		0	-2 241
Total Charges d'Exploitation Bancaire		-157 969	-164 556
PRODUIT NET BANCAIRE		244 786	220 396
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-67 446	-80 318
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-32 178	-4 538
Autres produits d'exploitation		41 748	33 943
Frais de personnel		-89 197	-84 370
Charges générales d'exploitation		-49 120	-38 148
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-8 229	-6 325
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		2 738	486
RESULTAT D'EXPLOITATION		43 102	41 126
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		4 425	-2 936
Impôt sur les bénéfices		-15 542	-12 404
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		31 985	25 786
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		31 985	25 786
Intérêts minoritaires	2.4	-252	-696
PART DES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES		2.4.2	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		2.5	26 482

Groupe S.T.B

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 Décembre 2009

(Unité : en milliers de dinars)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	2.1.8	397 158	(*) 390 777
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-160 564	-182 384
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-27 576	-35 997
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	2.1.8	-375 667	(*) 654 219
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		285 689	-919 302
Acquisitions/cessions des titres de placement		-489	26 891
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-125 817	-103 882
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-84 075	-8 089
Impôts sur les sociétés payés		-6 410	-1 357
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-97 751	-179 122
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		11 303	6 310
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-15 797	-16 424
Acquisitions / cessions des immobilisations		-6 720	-2 968
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-11 214	-13 081
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		0	5 076
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-13 493	-52 482
Dividendes versés		-11 522	-9 121
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-25 015	-56 527
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-133 980	-248 730
Ajustement suite à la variation du périmètre		-696	686
Liquidités et équivalents en début de la période		315 985	564 029
Liquidités et équivalents en fin de la période		181 309	315 985

(*) Les chiffres de la situation au 31/12/2008 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2009**

**NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE
PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers **non certifiés de 8 sociétés sur un périmètre** de consolidation composé de 23 sociétés.

Société Consolidable	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe			Etats Financiers 2009
	2009	2008	Variation en %	2009	2008	2009	2008	Variation en %	
1. STB BANK (société Mère)	99,66%	99,02%	0,64%	I-G	I-G	99,96%	99,91%	0,05%	Certifiés
2. STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,74%	98,68%	0,06%	Certifiés
3. SOFI ELAN SICAF	58,59%	58,59%	0,00%	I-G	I-G	57,31%	57,30%	0,01%	Certifiés
4. STB MANAGER	99,94%	99,94%	0,00%	I-G	I-G	91,26%	90,97%	0,29%	Certifiés
5. SOCIETE FINANCIERE DE GESTION "SOFIGES"	96,70%	98,04%	-1,34%	I-G	I-G	93,19%	93,30%	-0,11%	Certifiés
6. STB SICAR	99,43%	99,75%	-0,32%	I-G	I-G	83,69%	82,93%	0,76%	Non certifiés
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91%	99,89%	0,02%	I-G	I-G	98,32%	98,26%	0,06%	Certifiés
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,99%	99,99%	0,00%	I-G	I-G	99,89%	99,83%	0,06%	Certifiés
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,98%	49,96%	0,02%	Certifiés
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,86%	0,01%	I-G	I-G	67,76%	67,72%	0,04%	Certifiés
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,35%	96,16%	0,19%	Non certifiés
12. STE AFRICA SOUSSE	98,47%	-	-	I-G	-	97,94%	-	-	Certifiés
13. SICAV L'INVESTISSEUR	71,80%	71,19%	0,61%	M-E	M-E	71,11%	70,46%	0,65%	Non certifiés
14. SICAV L'AVENIR	97,90%	95,88%	2,02%	M-E	M-E	95,44%	93,25%	2,19%	Non certifiés
15. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE « B.A.T »	30,00%	30,00%	0,00%	M-E	M-E	29,99%	29,97%	0,02%	Certifiés
16. SOCIETE LELLA HADRIA	39,61%	-	-	M-E	-	39,60%	-	-	Non certifiés
17. S.E.D THALASSA HOTEL	18,17%	-	-	M-E	-	18,16%	-	-	Non certifiés
18. STE CYCLAMENS	21,00%	-	-	M-E	-	20,99%	-	-	Certifiés
19. UNION TUNISIENNE DE BANQUES « U.T.B»	33,36%	-	-	M-E	-	33,35%	-	-	Certifiés
20. STE EL WEFAK LEASING	22,52%	-	-	M-E	-	20,70%	-	-	Certifiés
21. S.T.C.V VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%	M-E	M-E	27,05%	27,03%	0,02%	Certifiés
22. SONI BANK	25,00%	-	-	M-E	-	24,99%	-	-	Non certifiés
23. S.E.D SOUSSE NORD	24,92%	24,92%	0,00%	M-E	M-E	24,91%	24,90%	0,01%	Non certifiés

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (-): Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2008-2009) ;

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2008-2009)

Sociétés sortantes de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2009		
<i>Dénomination sociale</i>	<i>% d'intérêt (2008)</i>	<i>Motifs de Sortie en (2009)</i>
1. STE AHLA HOT. NEPTUNIA	46,77%	La STB a l'intention de céder cette filiale à partir de 2010.
2. S.E.D SOUSSE	34,79%	Documents financiers non communiqués à la STB dans le délai impartis.
3. STE BEL AIR	23,95%	Absence d'influence notable, la société est gérée via une administration judiciaire
4. INVEST DEVELOPPEMENT SICAR	93,80%	Absorbée par la STB SICAR dans le cadre d'une opération de fusion
5. STB CAPITALIS	92,16%	Absorbée par la SOFIGES dans le cadre d'une opération de fusion
Sociétés entrant dans le périmètre du groupe STB au 31 décembre 2009		
<i>Dénomination sociale</i>		<i>Motifs d'entrée en (2009)</i>
1. STE AFRICA SOUSSE		Le groupe exerce un contrôle exclusif sur la filiale dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent sont communiqués à la STB.
2. S.E.D THALASSA HOTEL		Le groupe exerce une influence notable sur la société dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent sont communiqués à la STB.
3. STE EL WEAFAK LEASING		Acquisition d'un bloc d'actions au cours de cet exercice par la STB, la STB INVEST et la SOFI ELAN procurant au groupe l'exercice d'une influence notable sur cette société.
4. STE LELLA HADHRIA		Le groupe exerce une influence notable sur la société dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent sont communiqués à la STB.
5. UNION TUNISIENNE DE BANQUES		Le groupe exerce une influence notable sur la société dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent sont communiqués à la STB.
6. STE CYCLAMENS		Le groupe exerce une influence notable sur la société dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent sont communiqués à la STB.
7. SONI BANK		Le groupe exerce une influence notable sur la société dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent sont communiqués à la STB.

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les sociétés dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

Les écarts d'acquisition dégagés pour les sociétés consolidées par mises en équivalence ont été déterminés lors de leur première consolidation et se trouvent au 31 décembre 2009 totalement amorti linéairement sur leurs durées d'utilité à l'exception de celui de la société EL WEAFAK LEASING.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Note relative aux retraitements afférents aux comptes individuels de la société mère

Au 31 décembre 2009, des retraitements portant sur des reclassements relatifs à certaines postes des états financiers individuels de la société mère ont été effectués, et ce, afin d'assurer la comparabilité des deux situations (2008-2009).

2.1.1. NOTE AC2_Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2009 les créances sur les sociétés de leasing antérieurement logées au sein de la rubrique AC3, ont été reclassées au niveau de la rubrique AC2. Suite à ce changement les chiffres de la situation au 31/12/2008 se présentent comme suit :

Solde de Poste AC2 après retraitements	
31/12/2009	31/12/2008
284 087	279 697

2.1.2. NOTE AC3_Créances sur la Clientèle

Au 31/12/2009 des retraitements ont été opérés sur ce poste, comme suit :

- Les créances sur les sociétés de leasing antérieurement logées au sein de la rubrique AC3, ont été reclassées au niveau de la rubrique AC2.
- Les revenus non encaissés sur les créances de crédits bail ne sont plus présentés au niveau de la rubrique PA5. Ils sont présentés en déduction de la rubrique AC3.
- Les créances à abandonner ainsi que leurs provisions et agios réservés ont été reclassés au niveau de la rubrique AC3.

Suite à ces changements les chiffres de la situation au 31/12/2008 se présentent comme suit :

Solde du poste AC3 après retraitements	
31/12/2009	31/12/2008
4 727 911	4 425 219

2.1.3. NOTE AC7_Autres Actifs

Au 31/12/2009 les créances à abandonner ainsi que leurs provisions et agios réservés ont été reclassés au niveau de la rubrique AC3. Suite à ce changement les chiffres de la situation au 31/12/2008 se présentent comme suit :

Solde du poste AC7 après retraitements	
31/12/2009	31/12/2008
491 723	593 931

2.1.4. NOTE PA2_ Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Au 31/12/2009 les dépôts de l'intermédiaire en bourse SOFIGES ont été reclassés au niveau de la rubrique PA3. Suite à ce changement les chiffres de la situation au 31/12/2008 se présentent comme suit :

Solde du poste PA2 après retraitements	
31/12/2009	31/12/2008
172 551	75 750

2.1.5. NOTE PA3_ Dépôts et avoirs de la Clientèle

Au 31/12/2009 les dépôts de l'intermédiaire en bourse SOFIGES ont été reclassés au niveau de la rubrique PA3. Suite à ce changement les chiffres de la situation au 31/12/2008 se présentent comme suit :

Solde du poste PA3 après retraitements	
31/12/2009	31/12/2008
4 291 679	4 010 775

2.1.6. NOTE PA5_ Autres Passifs

Au 31/12/2009 les revenus non encaissés sur les créances de crédits bail ne sont plus présentés au niveau de la rubrique PA5. Ils sont présentés en déduction de la rubrique AC3.

Solde du poste PA5 après retraitements	
31/12/2009	31/12/2008
561 073	744 775

2.1.7. NOTE HB2_ Garanties reçues

Les garanties financières sous forme de dépôts affectés auprès de la STB ont été pris en compte au 31/12/2009 au niveau de la rubrique " garanties reçues ". En conséquence, les chiffres de la situation au 31/12/2008 se présentent comme suit :

Solde du poste HB2 après retraitements	
31/12/2009	31/12/2008
1 015 971	766 006

2.1.8. NOTE F1 Produits d'exploitation bancaires et prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle

Pour la préparation de l'état de flux au 31 Décembre 2008, certains comptes d'actifs ont été pris en compte au niveau de la rubrique produits d'exploitation bancaires au lieu de la rubrique prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordées à la clientèle.

2.2. Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2009 un total de 100 328 MDT contre 98 486 MDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	16 071	8 038
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	84 257	90 448
TOTAL	<u>100 328</u>	<u>98 486</u>

2.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2009, le total de cette rubrique a grimpé à 38 108 MDT contre 10 543 MDT au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Société Mis en Equivalences	2 009	2 008
13. SICAV L'INVESTISSEUR	1 184	352
14. SICAV L'AVENIR	1 445	761
15. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	1 253	1 240
16. STE LELLA HADRIA	104	0
17. S.E.D THALASSA HOTEL MAHDIA	617	0
18. STE CYCLAMENS	-106	0
19. UNION TUNISIENNE DE BANQUE «U.T.B »	17 755	0
20. STE EL WEFAK LEASING	4 409	0
21. STCV VERITAS	933	852
22. SONI BANK	898	0
23. SED SOUSSE NORD	9 616	8 391
. SED SOUSSE	(HPS)	170
. SOCIETE BEL AIR	(HPS)	-1 223
TOTAL	<u>38 108</u>	<u>10 543</u>

2.4. Intérêts minoritaires

2.4.1. Répartition des Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2009, le total de cette rubrique, après avoir imputé les Intérêts minoritaires négatifs sur le résultat et les réserves des majoritaires du groupe, s'élève à 8 273 MDT (compte tenu de la part des résultats et des réserves revenant aux minoritaires et pris en charge par les majoritaires qui s'élèvent à 719 MDT comme il est indiqué dans la note 2.4.2 ci-après) contre 7.190 MDT au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2009			31/12/2008		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	14	199	213	27	303	330
2. STB INVEST	16	432	448	6	472	478
3. SOFI ELAN SICAF	235	3 157	3 392	8	3 179	3 187
4. S.T.B MANAGER	48	65	113	40	39	79
5. SOFIGES	36	449	485	- 143	434	291
6. S.T.B SICAR	-28	-262	- 290	- 162	- 448	-610
7. L'IMMOBILIÈRE AVEN.	46	- 82	-36	- 41	- 15	-56
8. S.T.R.C	-6	5	- 1	1	40	41
9. GENER. DES VENTE	- 255	929	674	- 574	1 510	936
10. STE ED DKHILA	238	2 746	2 984	274	2 570	2 844
11. ACTIVHOTELS	-3	0	- 3	- 1	1	0
12. STE AFRICA SOUSSE	-26	-399	-425	0	0	
. STB CAPITALIS	0	0	0	- 36	212	176
. ID SICAR	0	0	0	- 8	85	77
. ARTEMIS NEPTUNIA	0	0	0	- 88	- 495	-583
TOTAL	315	7 239	7 554	-697	7 887	7 190

2.4.2. Part des minoritaires pris en charge par les majoritaires

Au 31 décembre 2009, la part des minoritaires dans le résultat et dans les réserves qui ont fait l'objet d'une imputation aux majoritaires se chiffrent respectivement à **63 MDT** et **656 MDT**. Cette imputation est détaillée comme suit :

Société Consolidée	Résultat des minoritaires	Réserves des minoritaires	Total imputé sur les réserves du groupe
1. STE AFRICA SOUSSE	- 26	-399	- 425
2. STE ACTIV HOTELS	- 3	0	- 3
3. STRC	- 6	5	-1
4. STB SICAR	- 28	- 262	- 290
TOTAL	- 63	- 656	- 719

2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2009, le solde des résultats consolidés réajustés par la prise en charge par le groupe d'insuffisances de provisions, sur la base des réserves formulées par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe (a), est de l'ordre de 31 670 MDT contre 25 994 MDT au 31 décembre 2008. Egalement, les réserves consolidées qui ont atteint 343 791 MDT ont à leur tour fait l'objet d'une prise en charge par le groupe d'insuffisances de provisions, sur la base des réserves formulées par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe (b), et d'une imputation de la part négative des minoritaires aux majoritaires (c). Le détail est présenté comme suit :

Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2 009	2 008	2 009	2 008
◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	<u>334 185</u>	<u>343 363</u>	<u>28 932</u>	<u>25 996</u>
1 STB	349 320	330 949	30 168	30 036
2 STB INVEST	5 615	5 912	1 249	473
3 SOFI ELAN SICAF	1 365	1 391	315	10
4 STB MANAGER	691	390	498	406
5 SOFIGES (y compris la partie des réserves et des résultats de la société STB CAPITALIS) ^o	2 667	4 361	488	-2 410
6 STB SICAR (y compris la partie des réserves et des résultats de la société ID SICAR)	-1 654	-3 440	-144	-904
7 IMMOB.DE.L'AVENUE	-2 509	785	2 665	-2 319
8 STRC	3 397	3 304	-5 254	815
9 LA GENERALE DES VENTES	-1 070	-492	-255	-574
10 ED DKHILA	2 043	1 661	502	574
11 ACTIVHOTELS	-11	23	-79	-34
12 STE AFRICA SOUSSE	-25 669	0	-1 221	0
ARTEMIS HOT.NEPTUNIA	HPS0	- 1 481	HPS	- 77
◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	<u>9 606</u>	<u>3 488</u>	<u>2 738</u>	<u>486</u>
13 SICAV L'INVESTISSEUR	446	- 56	19	-11
14 SICAV L'AVENIR	409	- 111	201	37
15 BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	- 175	- 184	79	74
16 STE LELLA HADRIA	- 178	0	-22	0
17 S.E.D THALASSA HOTEL DE MAHDIA	- 708	0	92	0
18 STE CYCLAMENS	- 907	0	-106	0
19 UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	4 416	0	60	0
20 STE EL WEAFAK LEASING	0	0	509	0
21 STCV VERITAS	614	557	204	181
Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2 009	2 008	2 009	2 008

22	SONI BANK	- 68	0	138	0
23	SED SOUSSE NORD	5 757	5 702	1 564	393
	SED SOUSSE	0	- 49	0	-36
	SOCIETE HOTELIERE BEL AIR	0	- 2 371	0	-152
	TOTAL GROUPE	<u>343 791</u>	<u>346 851</u>	<u>31 670</u>	<u>26 482</u>

(a) :

en MDT

Insuffisance de provisions imputée sur le résultat du Groupe sur la base des réserves formulées par le commissaire aux comptes de la société	Société	Montant
1. Complément de couverture d'un Risque fiscal née d'un redressement provisoire suite à une vérification approfondie. L'issue finale de ce contrôle ne peut actuellement être anticipée.	STRC	2 283
TOTAL		2 283

(b) :

en MDT

Insuffisance de provisions imputée sur les réserves du Groupe sur la base des réserves formulées par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe	Société	Montant
1. Couverture totale d'un écart entre l'inventaire théorique et la valeur comptabilisée des immobilisations corporelles.	AFRICA SOUSSE	8 159
2. Complément de couverture des Créances acquises non recouvrées et non couvertes par des provisions.	STRC	16 105
TOTAL		24 264

(c)

en MDT

Société Consolidée	Part des minoritaires dans les réserves imputée aux majoritaires
1. STE AFRICA SOUSSE	- 425
2. STE ACTIV HOTELS	- 3
3. STRC	-1
4. STB SICAR	- 290
TOTAL	- 719

Annexe IListe des Sociétés Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB
au 31 décembre 2009 conformément aux dispositions de la NCT n°35

II- Sociétés normalement consolidables par intégration globale :

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE INTERNATIONAL	6 195 000	99,76	La filiale est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
2	STE A. DE CONST. MECANIQUE « SACEM »	5 174 000	85,94	La filiale est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
3	B.F.T BANK	5 000 000	78,18	Intention de cession dans un avenir proche
4	ULYSSE TOURS	2 000 000	66,55	La Liquidation de la filiale est clôturée, aucune récupération d'actif.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV. « STDCA »	10 000	50,00	La filiale est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
6	STE D'ET. D'AM. DE SOUSSE « SIDI YAHIA »	400 000	20,00	Filiale en veilleuse, sa cession est en cours.
7	STE SKANES MEUBLES	1 900 000	0,00	La Liquidation de la filiale est clôturée, aucune récupération d'actif.
8	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM « HOTEL NOUR EL AIN »	2 299 500	49,66	La filiale est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
9	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47,88	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur la filiale.
10	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	2 555 000	46,81	La STB a l'intention de céder cette filiale en 2010.
11	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45,29	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur la filiale.
12	Hôtel Younes	2 187 000	45,13%	la filiale n'a pas communiqué ses documents financiers à la direction centrale de la comptabilité à temps.
13	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE « BISAT »	4 259 840	42,68	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur la filiale.

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
14	STE TOURISME & ANIMATION « RAIS CLUB »	1 523 000	41,96	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur la filiale.
15	CIE TNE DE TOURISME & THERM. « CTTT »	1 600 000	40,89	La Liquidation de la filiale est clôturée, aucune récupération d'actif.

III- Sociétés normalement consolidables par Intégration proportionnelle et/ou par Mise en Equivalence :

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	STE MEDITERRANEE TOURISME « MAISON BLANCHE »	3 640 000	39,01	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur cette société.
2	STE D'ACTIVITE TQUE « HOTEL ZODIAC »	4 637 000	37,44	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur cette société.
3	Sté d'Etudes et de Prom.Tque « Hôtel Mariqueen »JERBA MARITIM	4 087 500	36,70	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur cette société.
4	SOCIETE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35,07	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur cette société.
5	EL MARASSI	1 380 000	34,78	La société est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
6	BOULANGERIE INDUSTRIELLE DU SAHEL « BIS »	100 000	34,00	Société en veilleuse, sa cession est en cours.
7	EUROP MAGHREB PARTNER	150 000	33,60	Société en veilleuse, sa cession est en cours.
8	STE INTLE DE GEST. HOT. « H. BYBLOS »	2 620 000	33,59	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur cette société.
9	STE PARTNER CONSEIL	150 000	33,33	La société est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
10	STE D'EXPANSION TQUE DE TABARKA	120 000	33,33	Société en veilleuse, sa cession est en cours.
11	STE MAGHR. DE TEXT. & CONF. « SOMATEC »	180 000	33,33	Société en veilleuse, sa cession est en cours.
12	STE DEVPT DU TOUR. SAHARIEN « PALMYRE »	7 308 500	32,37	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur cette société.
13	STE GLE D'ALIMENTATION « SGA »	500 000	31,61	Société en veilleuse, sa cession est en cours.

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
14	STE HOTELIERE "DAR DHIAFA"(TROPICANA CLUB)	2 550 000	31,26	La STB a l'intention de céder cette société en 2010.
15	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK	2 059 000	31,03	La société est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
16	STE TQUE EL MANSOURAH	16 400	30,49	Société en veillesse, sa cession est en cours.
17	PALAIS CONSULAIRE	1 000	30,30	Société en veillesse, sa cession est en cours.
18	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD « SEDHS »	1 000 000	30,00	La société est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
19	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30,00	La société est en cours de constitution ou en phase d'investissement.
20	STE DE GESTION DU TECHNOPOLE DE BORJ CEDRIA	1 000 000	30,00	La société est en cours de constitution ou en phase d'investissement.
21	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE « SEDAT »	1 015 000	28,33	La société est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
22	CIE TQUE ARABE « CTA » (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28,00	La société est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
23	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES CHCV hotel el andalous	1 440 000	26,94	Cette société est sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur
24	STE COND. IMPR. & PUBLICITE « CIP »	532 525	26,24	La société est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
25	STE IMM. & TQUE „H.ROSA BEACH“	8 000 000	25,26	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur cette société.
26	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25,00	Documents financiers non communiqués à la STB.
27	STE TUNISIE TOURISME	150 000	0,00	La Liquidation de cette société est clôturée, aucune récupération d'actif.
28	STE D'ET. & DE DEVPT « ZOUARAA »	200 000	25,00	La société est en cours de constitution ou en phase d'investissement.
29	GOLF MONASTIR	100 000	25,00	Société en veillesse, sa cession est en cours.
30	UTIQUE CHAUSSURES	144 000	25,00	Société en veillesse, sa cession est en cours.
31	GLE IND. DE MAT. DE CONST. « GEIMCO »	70 000	25,00	Société en veillesse, sa cession est en cours.

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
32	TUNIFAR	300 000	25,00	La Liquidation de la société est clôturée, aucune récupération d'actif.
33	ISORAMA	20 000	25,00	Société en veilleuse, sa cession est en cours.
34	STE HOT DE DVP TQUE « HOTEL DREAMS BEACH »	3 182 000	24,58	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur cette société.
35	STE HOTELIERE « BEL AIR »	5 423 510	23,97	Cette société est sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur
36	STE D'ETUDES ET DE DEV. TQUE "GREEN GOLF"	1 865 000	23,59	La STB n'exerce aucun contrôle, aucune influence notable sur cette société.
37	STE IND.DE CONDUITE ET ACCESSOIRES « SICOAC »	8 500 000	23,57	La STB exerce un contrôle, et ou une influence notable sur cette société, portant celle-ci n'a pas communiqué ses documents financiers à la direction centrale de la comptabilité à temps.
38	DUNES DE NEFZAOUA	2 868 400	22,87	Cette société est sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur
39	STE COMMERCE INT DE KEBILI « SOCIK »	200 000	22,50	La société est en cours de constitution ou en phase d'investissement.
40	STE DES IND. METALLURGIQUES « SIMET »	2 025 000	21,47	Cette société est sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur
41	LUNA PARK	452 000	21,02	Société en veilleuse, sa cession est en cours.
42	STE LES FAIENCERIES DE TEJEROUINE « SOFAT »	2 797 900	20,64	La société est en phase de liquidation, aucune récupération d'actifs d'une valeur mesurable n'est espérée au profit de la STB.
43	FILATURE CENTRALE DE TUNISIE « FCT »	1 100 000	20,45	Société en veilleuse, sa cession est en cours.
44	S.H.T. LES BERGES 2000 « Hôtel l'Atrium »	1 375 000	20,18	Société en veilleuse, sa cession est en cours.
45	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL DAR ZAKARIA	2 150 000	20,00	Cette société est sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur
46	STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA	15 000 000	20,00	La société est en cours de constitution ou en phase d'investissement.
47	STAFIM PEUGEOT	5 000 000	10,00	La STB exerce un contrôle, et ou une influence notable sur cette société, portant celle-ci n'a pas communiqué ses documents financiers à la direction centrale de la comptabilité à temps.